



Lettre aux entreprises

JANVIER 2010

Éditorial

Vos salariés se mobilisent

En 2009, près de 100 000 salariés auront franchi les portes de l'Espace projet du Fongecif Île-de-France. Lors des journées « portes ouvertes » réalisées au mois de mai et d'octobre, c'est plus de 2 000 personnes qui sont venues s'interroger sur les moyens de faire évoluer leur projet professionnel et se sont soucies de leur qualification et de leur formation.

C'est un signe supplémentaire de la capacité de mobilisation des salariés des entreprises franciliennes. Conscients de la nécessité d'améliorer leurs compétences, les salariés se préoccupent de leur avenir, c'est un bon signe pour toutes les entreprises.

Des priorités claires

Le Fongecif Île-de-France est géré par les partenaires sociaux, vos représentants, le MEDEF, la CGPME et l'UPA définissent en concertation avec les organisations syndicales représentatives les projets qui doivent être financés de façon prioritaire.

Sont ainsi favorisés, au-delà de la nécessaire cohérence de leurs projets, les salariés des TPE-PME, les salariés les moins qualifiés et les salariés de plus de 40 ans.

Le Fongecif Île-de-France, une mutualisation efficace

Le 0,2% représente une contribution équivalente à un petit peu moins d'une journée de travail et permet en Île-de-France de financer plus de 18 000 projets professionnels.

Dans le cadre du congé individuel de formation, ce sont des projets longs et structurants qui sont privilégiés du fait qu'ils ont un impact à moyen et long terme. De plus, le financement d'un CIF est une occasion qui ne s'ouvre, de façon évidente, qu'une seule fois dans une vie professionnelle. C'est donc un formidable outil de mutualisation car il faut mobiliser la contribution de plus de 1 000 salariés pour favoriser le projet d'un seul...

Le Fongecif Île-de-France au service du développement économique

L'objectif du Fongecif Île-de-France croise celui des entreprises, améliore les compétences et l'employabilité en sécurisant les parcours professionnels.

Le CIF, un outil de la GPEC

Souvent, le CIF est interprété par les chefs d'entreprise, comme un signe de rupture avec la stratégie de l'entreprise, ou en tout état de cause, avec la gestion des carrières. N'est-il pas pourtant l'expression d'une prise de responsabilité individuelle du salarié sur son avenir professionnel ? N'est-il pas opportun de le respecter comme l'expression d'une dynamique de responsabilité à un moment où les mutations économiques et technologiques imposent une anticipation de tous les acteurs, tant au niveau collectif de l'entreprise qu'au niveau individuel de chaque salarié ?

La politique de communication et les actions que nous engageons en 2010 auront pour objectif de mieux faire comprendre cette dynamique du CIF dans la gestion des emplois et des compétences.



David Mazurelle,
Directeur Général
du Fongecif Île-de-France

Connectez-vous sur www.fongecif-idf.fr et découvrez nos nouveaux services en ligne

Le site Internet www.fongecif-idf.fr a connu une refonte complète en 2009. L'objectif ? Offrir à chaque public du Fongecif (salariés, entreprises et prestataires) un outil d'information et d'accompagnement simple et efficace.

- Vous vous demandez comment gérer le départ de l'un de vos salariés en CIF ?
- Vous souhaitez en savoir plus sur vos droits et devoirs en tant qu'employeur ?
- Sur les modalités administratives et les règles de financement ?

Toutes les réponses à ces questions sont désormais sur www.fongecif-idf.fr, dans la rubrique dédiée aux entreprises. Vous y découvrirez également des informations sur les atouts de la mobilité professionnelle pour votre entreprise, en termes de compétences, de motivation et de financement des projets.



Enfin, une explication précise vous permettra d'en savoir plus sur la contribution annuelle obligatoire destinée à financer le congé individuel de formation.

L'« Espace entreprise » : Accédez à toutes vos données en quelques clics

Toujours accessible depuis le site du Fongecif Île-de-France, l'« Espace entreprise » se veut plus que jamais un outil de travail pratique et adapté aux besoins des employeurs.

L'« Espace entreprise » vous permet de gagner un temps précieux dans vos démarches en toute sécurité, puisque l'accès nécessite un identifiant et un mot de passe.

Vous pouvez ainsi réaliser votre déclaration en ligne, verser votre contribution ou encore obtenir des informations personnalisées.

Si vous avez des salariés en CIF, il est possible d'accéder à leur dossier pour suivre les remboursements de salaires effectués par le Fongecif Île-de-France et visualiser la synthèse des prises en charge.

La rubrique « documentation » peut également s'avérer très utile pour in-

former vos salariés sur le thème de la formation continue. Vous y trouverez tous les guides pratiques et plaquettes réalisés par le Fongecif.

Plus de 8 000 établissements ont déjà choisi de communiquer avec le Fongecif Île-de-France et de s'informer par le biais de l'« Espace entreprise ».

Le versement de la contribution 2010 pour la formation professionnelle étant prévu dans les semaines qui viennent (avant le 1^{er} mars), c'est le moment de découvrir nos services !

Pour y accéder, connectez-vous sur le site www.fongecif-idf.fr, cliquez sur l'onglet « vous êtes entreprise » et sur la rubrique « consulter l'espace entreprise ». Suivez « pour accéder à l'Espace entreprise, cliquez ici » et saisissez votre identifiant et votre mot de passe.



Lettre aux entreprises

► Chiffres clés 2009

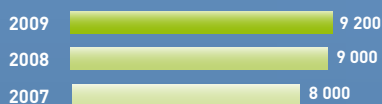
58 000 entreprises ont versé leur contribution en 2009, pour un montant global de **221 millions d'euros** (collecte brute).

18 000 projets ont été financés l'an dernier. C'est **5,3 %** de plus qu'en 2008.

CIF-CDI (Congé individuel de formation)

255 millions d'euros de prise en charge
27 788 euros coût moyen d'un CIF-CDI accepté

Projets acceptés



CIF-CDD (Congé individuel de formation)

43 millions d'euros de prise en charge
26 600 euros coût moyen d'un CIF-CDD accepté

Projets acceptés



CBC (Congé bilan de compétences)

15 millions d'euros de prise en charge
2 300 euros coût moyen d'un CBC accepté

Projets acceptés



CVAE (Congé validation des acquis de l'expérience)

453 000 euros de prise en charge
774 euros coût moyen d'un CVAE accepté

Projets acceptés



Votre contact
Sandra Le Goascogne
Chargée des relations partenariales
et du développement territorial
relation-entreprise@fongecif-idf.fr
Tél. : 01 44 10 58 58 - Fax : 01 44 10 59 23
Fongecif Île-de-France
Direction du Développement et de la Communication
2 ter, boulevard Saint-Martin - 75498 Paris Cedex 10

► Objectif « maintien en emploi » avec le dispositif « mutations économiques »

Face à la fragilisation de l'activité économique et aux évolutions des technologies et des marchés, le Fongecif Île-de-France s'est associé à un dispositif régional pour aider votre entreprise, votre branche professionnelle ou votre territoire en cas de difficultés.

Le dispositif « mutations économiques » donne la priorité aux entreprises qui ont dans leur effectif des salariés dont :

- l'emploi est ébranlé par la crise économique,
- l'employabilité est menacée par manque de qualification ou de compétences au regard des besoins de leur secteur d'activité,
- le métier est amené à évoluer ou à disparaître en raison de la mutation des technologies ou des marchés.

La formation professionnelle peut être une solution pour transformer une période d'activité partielle en une opportunité de développement des compétences de vos salariés. De même la formation permet d'anticiper les évolutions de votre secteur d'activité et de donner les atouts nécessaires à vos équipes.

Quelques opérations déjà menées...

Les branches de la bijouterie-joaillerie-orfèvrerie et de l'imprimerie, les TPE du territoire de Seine-et-Marne, l'entreprise Fnac, ont déjà choisi d'être guidées et informées par le Fongecif Île-de-France sur les actions de formation accessibles à leurs salariés. Depuis juillet 2009, plus d'une cinquantaine de dossiers ont été déposés.

► Chefs d'entreprise et DRH : profitez de nos conseils « sur-mesure »

Vous souhaitez être informé sur le fonctionnement du Fongecif Île-de-France, les services d'accompagnement mis en place pour aider vos salariés ou plus largement sur les dispositifs de la formation professionnelle continue ? Les équipes du Fongecif Île-de-France mettent à votre disposition différents moyens.

Vous pouvez nous solliciter à tout moment pour recevoir de la documentation ou encore pour bénéficier de conseils personnalisés ou de réunions d'information au sein même de votre entreprise.

► Vos salariés ont des projets. Donnons-leur toutes les chances de réussir !

Accueil, information, orientation et conseil des salariés, notre rôle d'accompagnement ne cesse de s'affirmer. Avec ses **300 000 appels** téléphoniques et **1 million de visites** sur son site Internet en 2009, le Fongecif Île-de-France se veut accessible à tous. Et parce que la qualité de service passe surtout par le contact de vos salariés avec nos équipes, **100 000 visiteurs** ont été reçus au sein de l'Espace projet l'an dernier. Parmi eux, 60 000 ont bénéficié d'un entretien avec un chargé d'orientation et 14 300 ont consulté la base de données sur l'offre de formation.

Les prestations collectives continuent à rassembler les salariés franciliens. 10 000 personnes ont assisté aux réunions d'information sur les dispositifs, 925 aux réunions sur la construction du projet professionnel et 1 000 aux réunions sur le bilan de compétences. Les ateliers plus ciblés se développent avec 222 participants aux rendez-vous

consacrés à la validation des acquis de l'expérience et 451 aux ateliers sur la création d'entreprise organisés en partenariat avec les Boutiques de gestion. 125 personnes ont assisté à l'atelier expression écrite de la lettre de motivation qui s'adresse aux personnes qui n'ont plus l'habitude de l'écrit.

La construction d'un projet est avant tout une démarche individuelle. Pour aider vos salariés, 6 370 entretiens ont été menés par nos conseillers en parcours professionnel, dont 450 en accompagnement de salariés dont le dossier a été refusé.

Enfin, le Fongecif Île-de-France soucieux d'être au plus près des besoins de ses publics a ouvert exceptionnellement deux samedis dans l'année. Au cours de ces journées, près de 2 000 personnes ont pu venir à l'Espace projet pour réfléchir à leur évolution professionnelle.